

Ensemble

Le magazine municipal des Mirmandais



ACTUALITÉ

Retour en images : revivez les événements de la saison !

DOSSIER

Dossier spécial
« travaux et techniques »

ASSOCIATIONS

La maison des associations présente ses activités

Sommaire

Actualité	3
Retour en images.....	4
Dossier	6
Jeunesse	10
Associations	11
Activité économique.....	12
Informations Mairie	13
Cuisinons ensemble !	15



PUBLICATION ENSEMBLE

Mirmande n°16

Directeur de publication :

Benoît Maclin

Rédacteurs :

Patrick Alibert, Ass. Les Jardins de Mirmande, Service Com. CCVD, Ass. La Basse Continue, Ass. Haute Voltige, Service Com. La Gare à Coulistes, APNE, Ninon Millet – Barbe, Sandra Chikhoun, Florence Ibarra, Service Communication ADN, Céline Choulet, Sophie Bourdet, Ass. Djalico, Marianne Raffestin, Jérémie Sadoux, Philippe Minguez, Laurine Venturini.

Photo de couverture :

©Laurine Venturini

Maquette :

Agence Keep Contact

Périodique - Impression :

Imprimerie Bayle – Montélimar

Ensemble, imprimé à 400 exemplaires et distribué gratuitement sur Mirmande, est également disponible à l'accueil de la mairie. Pour tout renseignement : culture@mirmande.org



Édito

Chères Mirmandaises, Chers Mirmandais, Chers amis,

L'été s'achève à Mirmande et le moins que l'on puisse dire c'est qu'il aura marqué profondément les esprits. La chaleur fut accablante, sa durée frôla l'insupportable et la sécheresse qui a régné réveilla en nous la peur de manquer d'eau, ce symbole de vie. Nous devons désormais, dans nos existences, tenir grand compte de ces alarmes que nous lance la nature. Nous devons nous organiser autrement, dans nos déplacements, dans nos façons de vivre, de nous chauffer, de nous nourrir : c'est à nous de le faire là où nous vivons, le plus rapidement possible.

Cette longue canicule n'a pas empêché les visiteurs de venir dans notre village et d'y être très bien accueillis dans nos commerces, nos restaurants, nos hôtels, nos gîtes, notre camping, malgré des après-midi qui ont vu nos ruelles désertées, cette maudite chaleur n'étant pas propice au tourisme sous 38°. L'été fut malgré tout très positif. Nous avons organisé 22 événements : 4 concerts et animations musicales, 3 festivals et spectacles, 6 expositions artistiques et culturelles et 6 fêtes et événements divers. L'exposition phare de notre été fût celle de « Boncompain en Drôme » à Sainte Foy. Selon les organisateurs (l'Association Haute Voltige et la Galerie Sapet), que je remercie chaleureusement, plus de 25 000 visiteurs ont pu admirer les peintures, tapisseries, céramiques et autres œuvres. Un grand merci aussi à tous ceux qui ont permis, par leur implication, leur travail, leurs compétences, leur bénévolat, leur volonté, que l'art, la culture, la musique puissent s'exprimer pleinement durant toute cette période d'avril à octobre. Vous aurez, en lisant votre revue, des comptes rendus de tous ces événements.

Avec l'équipe municipale, nous allons poursuivre notre programme de travaux visant à améliorer votre quotidien dans la commune : numérotation postale, installation de la fibre, aménagement et protection de la forêt, réfection du toit de la mairie et de bâtiments communaux, éclairage public et réduction de notre facture énergétique.

Les projets ne manquent pas et notre volonté de les mener à bout est grande. Profitez des belles couleurs de l'automne à Mirmande.

Bonne lecture d'Ensemble, votre revue municipale et au plaisir de vous rencontrer.

Benoît Maclin

Maire de Mirmande

ABONNEZ-VOUS
et suivez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/mairie.mirmande>



Signalétique : des nouveautés !

Ça a bougé pour cette saison printemps / été 2022 et même côté « signalétique » ! En effet, la mairie de Mirmande a souhaité faire évoluer certains éléments de sa signalisation, on fait le point ensemble :

Panneaux « routiers » :

CAMPING CARS : Mise en place de panneaux directionnels indiquant aux camping-caristes le stade de Mirmande, comme aire d'accueil (qui est d'ailleurs très appréciée et a très bien fonctionné pour cette première saison).

CHAPELLE SAINTE LUCIE : Ajout d'un panneau directionnel et mise en place de portant « spécial évènement » afin d'améliorer la visibilité du lieu et des manifestations.

Panneaux « stationnement » :

PARKING VISITEURS : La mise en place de ces panneaux aux entrées du village a permis une meilleure répartition des stationnements des deux côtés de la commune (nord et sud). L'aménagement du parking en dessous de la Capitelle, a également été apprécié et très utilisé. La végétalisation est prévue.



Panneaux « intramuros » :

RUE DU BOULANGER : Un nouveau portant a été commandé et mis en place au croisement de la rue du boulanger et la grande rue.
MISE A JOUR : Les panneaux ont été mis à jour en fonction des nouveaux arrivants (commerçants, artistes, galeristes).

Nous prévoyons prochainement la mise à jour des panneaux « extramuros » qui indiquent les entreprises et hébergeurs en dehors du village !

Laurine Venturini



Signalétique ©Mairie de Mirmande

Info : DFCI, Défense des Forêts Contre les Incendies

Cet automne sera réalisée la 1^{ère} phase pour mise aux normes de la voie communale desservant le massif forestier mirmandais.

Cette phase concerne la piste depuis le parking du cimetière jusqu'à la citerne dite du « Petit Jean ». Ces travaux, instruits conjointement par la DDT (Direction Départementale des Territoires) et la commune, bénéficieront d'une subvention à hauteur de 80 % (40 % Europe et 40 % du ministère de l'agriculture).

Cette mise aux normes comprendra la maîtrise de la végétation aux abords de la piste pour s'assurer que la largeur requise pour le passage des véhicules des pompiers soit respectée. Des aires de retournement tous les 500 m seront établies ainsi qu'une remise en état avec enrochements si nécessaire de la voie ponctuellement dégradée par le ravinement, lors des épisodes pluvio-orageux.

Deux autres pistes sont identifiées sensibles et seront prises en compte lors des prochaines phases pour une longueur totale de 5300 m. Il est bien évident que la canicule ainsi que les très nombreux incendies dévastateurs dans l'hexagone cette année 2022, donnent tout son sens à cette démarche de protection pour notre fragile patrimoine paysager.

Patrick Alibert



Panneau DFCI actuellement au départ du chemin ©Mairie de Mirmande

RETOUR EN IMAGES

Le Festival des Vocations

20-22/05



Atelier plomberie ©Ass. Les ateliers du faire

La première édition du Festival des Vocations a réuni environ 400 festivaliers ! Le vendredi, journée consacrée à la jeunesse, ce ne sont pas moins de 200 jeunes et accompagnateurs qui sont venus découvrir les stands, ateliers, tables rondes et activités proposées par le festival ! Enfin, 110 personnes étaient mobilisées et motivées pour contribuer à l'organisation de ces 3 jours de manifestations !

Art'Pentez

25/05
06/06



Œuvre à Sainte Foy ©Mairie de Mirmande

Réel succès pour cette édition 2022 d'ART'PENTEZ ! Les visiteurs ont pu apprécier les 22 artistes présents pour la biennale et présentés dans les ateliers et galeries de Mirmande mais également au sein de l'église Sainte Foy et de la Chapelle Sainte Lucie !

Spectacle Vélo

08/06



Les enfants devant le spectacle de la « Kamicyclette » ©CCVD

Initié lors de la semaine du vélo et organisé par la CCVD, le spectacle de la "Kamicyclette" fut une vraie réussite ! Environ 40 spectateurs, parents et enfants étaient présents pour les deux représentations. Du rire et de l'émerveillement à la découverte des histoires de l'artiste Christophe Mercier !

Sésameries

10-12/06



Intervention auprès des écoliers / Représentation des artistes ©Esther Aparicio

Magnifique édition des Sésameries de Mirmande, avec tous les enfants des écoles de Cliousclat et de Mirmande émerveillés par la harpe, par deux concerts classiques et un concert Klezmer et bien sûr la traditionnelle déambulation dans les rues du village !



Fête de la musique

25/06



Les artistes de Djalico Samb ©Mairie de Mirmande

On a dansé, on a swingué à Mirmande le samedi 25 juin dernier ! Batucada (activité associative de Mirmande), Les Rumberos, The Gilband, DJ Fun light... de 19h à 1h du matin, les rues de Mirmande ont résonné au rythme des artistes ! Merci pour votre présence énergique et festive !

Boncompain en Drôme



02/07
30/09

L'artiste P. Boncompain à l'église Sainte Foy ©Ass. Haute Voltige

Superbe exposition, présentée à l'église Sainte Foy et organisée par l'association HAUTE VOLTIGE et la Galerie SAPET avec le soutien de la Commune de Mirmande, du Département de la Drôme, et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'exposition a été unanimement appréciée et a accueilli une moyenne de 275 visiteurs par jour (soit un total d'environ 25 000 visiteurs sur 3 mois, sans compter les enfants), avec une pointe à 561 personnes le 18 août. Les amateurs d'art ont pu admirer la maîtrise de cet artiste si sympathique et majeur dans toutes les techniques : tapisseries, céramiques, peintures à l'huile, ou pastels.

Fulgurance



12/07

Cirque la Compagnie - L'avis Bidon _ 12 juillet 2022 ©El photography

En juillet, place au spectacle vivant avec la tournée Fulgurance portée par la Gare à Coulisses et la CCVD. Cirque la Compagnie a enchanté 190 personnes avec son spectacle « L'avis Bidon », un cirque riche d'acrobaties, de prouesses et d'humour.

14 Juillet



14/07

Des bénévoles de l'APNE à la buvette ©APNE

Cette journée festive du 14 juillet 2022 s'est déroulée en partenariat entre l'APNE et l'association l'amicale des Sapeurs – Pompiers de Saulce sur Rhône. Vide grenier (avec une trentaine d'exposants), manège gratuit (offert par l'APNE), buvette, feu d'artifice (offert par la mairie de Mirmande) et pour terminer en beauté : bal avec DJ ! Les associations remercient les visiteurs et acteurs pour cette journée réussie !

Lux, Lumière, Lucie, Ninon Millet - Barbe



22/07
07/08

Les œuvres exposées à la chapelle Sainte Lucie ©Ninon Millet - Barbe

« Couleurs, sensibilité et symbolisme, dans ces œuvres « bijoux » Ninon sublime la rencontre de ses connaissances en Arts multiples. Nul doute que pour cette Chapelle et dans nos cœurs il y aura un avant et un après Ninon, MERCI ! » (Extrait du livre d'or).

Quel bonheur pour moi d'avoir eu

l'opportunité d'ouvrir les portes de ce monument classé, lieu spirituel afin d'y exposer mes pièces colorées aux thèmes quelque peu mystiques, renvoyant la lumière au public nombreux avec qui la richesse principale fut le partage.

Les Cathédrales à Mirmande



12 -
28/08

Nocturne du 27/08 à la chapelle Sainte Lucie ©Sandra Chikhoun

Un grand merci à la commune de Mirmande et ses habitants pour avoir accueilli ma toute première exposition, Les Cathédrales. Le projet a été riche en expériences et rencontres, profitant de l'impulsion culturelle de ce village classé. La nocturne du samedi 27 Août est venue clore mon aventure mirmandaise dans une ambiance incroyable offerte par la chapelle et la lumière de mes toiles. Une ouverture vers de nouveaux projets.

Les travaux d'assainissement sont achevés

Après les réalisations de la station, du bassin d'orage puis de la 2^{ème} tranche concernant le village au niveau de la porte des Gauthiers, ce fut la réception des travaux de la 2^{ème} tranche, en date du 30 juillet. Secteur Sainte Lucie et Rempart Nord.



La topographie du village ne permettait pas jusqu'alors le raccordement à la collecte principale pour une dizaine de foyers. Pour le plus grand bonheur de ces riverains permanents, mais aussi des visiteurs, c'est désormais chose faite, mais au prix de gros travaux.

Une pompe de relevage a été installée en point bas dans le jardin de la Magnanerie, permettant ainsi de refouler et de se raccorder au réseau principal et existant en point haut du rempart. Théâtre de longues et imposantes tranchées, la réfection de la voirie du rempart a été nécessaire de ce point haut jusqu'à la Magnanerie. Le dossier prenait également en compte l'enfouissement des lignes électriques pour améliorer l'esthétique des lieux, par la suppression des lignes aériennes et des 4 gros poteaux béton.

De beaux candélabres (en version led) en harmonie avec l'éclairage du village permettent désormais une mise en valeur du riche patrimoine architectural de l'accès pittoresque au village par cette porte de la Font. Le parking, comme le jeu de boules, ont été remis en état. Une page s'est tournée pour ce lieu avec une mise aux normes bien sûr mais aussi pour la qualité de vie digne de l'image que peut donner Mirmande.

Autre point positif et d'intérêt collectif, la commune a signé une convention avec la société Formacan pour le nettoyage, l'élagage sélectif de la végétation dans le talus non entretenu et abandonné. La finalité de ce partenariat gratuit avec l'entreprise locale, est aussi de retrouver un équilibre végétal et architectural pour profiter à la fois d'une vue aérée et contrôlée depuis le rempart mais aussi vers le rempart et les premières bâtisses, depuis la Magnanerie



Ce sera une invitation aux visiteurs pour se rendre davantage à Sainte Lucie et admirer ses expositions désormais plus visibles.

Rendons hommage aux précédents élus qui avaient instruit le dossier : Jean-Marie Minaudier et Christophe Combe et à Daniel Noilly, actuel adjoint au maire, pour le suivi des travaux.

Patrick Alibert



Différentes phases et lieux de travaux secteur Sainte Lucie / Magnanerie
©Mairie de Mirmande

Mise en place **des plaques de rues et numéros**

L'adressage (attribution de noms aux rues et de numéros aux maisons) de Mirmande a été formalisé fin 2016. Il n'est pas obligatoire pour une commune de la taille de Mirmande, mais s'est avéré utile aux services de livraisons et de secours.

Il restait alors à choisir, commander et installer les plaques signalétiques. Pour le hors village et hameaux, cela fut assez rapide avec des dimensions standard, le choix d'une couleur en harmonie avec le paysage et d'une police de caractère simple. Pour le village, ce fut plus complexe. Les plaques, à installer quasiment dans tous les cas des rues piétonnes, allaient être vues de près et devaient être discrètes. Des échanges avec



Plaque de rue ©Mairie de Mirmande

l'Architecte des Bâtiments de France, il est ressorti l'idée de plaques de plus petites dimensions, de facture simple et intemporelle. Ainsi, la plaque utilisée pour les noms de rues mesure 20 x 15 cm et celle utilisée pour les numéros 8 x 8 cm. Le choix des matériaux a conduit à une plaque émaillée vissée avec une écriture majuscule simple en noir sur fond blanc. La grande difficulté a été de trouver un fabricant en capacité de fournir des plaques de dimensions non standard. Finalement, c'est une entreprise nantaise qui a réalisé ce travail sur mesure.

Les plaques sont désormais disponibles et les personnels municipaux ont commencé leur installation. Celle-ci se fait après, autant que possible, un échange avec les propriétaires sur le positionnement des plaques sur les façades. Dans tous les cas, il s'agit de choisir des emplacements efficaces mais discrets. La mise en place des plaques va s'étendre jusqu'à la fin de l'année. Le même modèle sera utilisé aux Buthiers, tandis qu'à Platet le choix de plaques sur enduit est expérimenté.



Plaque de numéro
©Mairie de Mirmande

Florence Ibarra

Mirmande a accueilli le SMDR !

Le vendredi 9 septembre dernier, le Syndicat Mixte Rivière Drôme & ses affluents, s'est invité dans notre commune en organisant une réunion d'information dans la salle des fêtes.



Logo ©SMDR



Panneau « La Teyssonne » ©Mairie de Mirmande

A l'initiative du SMDR, cette rencontre a convié l'ensemble des propriétaires riverains mirmandais de la Teyssonne et de Tierceron. Le SMDR a décidé d'intervenir en réalisant des travaux d'entretien de ces deux cours d'eau. Ces travaux consistent à un entretien sélectif de la végétation des berges.

L'objectif est de retrouver la capacité d'écoulement de la rivière en cas de crue, d'assurer la stabilité des berges et de permettre la régénération naturelle des boisements.

Une réunion riche en informations, mais également en connaissances, que les propriétaires mirmandais ont fortement appréciée.

Laurine Venturini

Quartier la colline : pose d'une antenne relais !

Le jeudi 23 juin dernier, le quartier de la Colline, a vécu un moment technique impressionnant : l'héliportage et la pose d'une antenne relais !

Une antenne relais, késako ?

Une antenne relais est un « émetteur-récepteur d'ondes hertziennes servant à l'acheminement des communications dans un réseau de téléphonie mobile. » (Définition Larousse). Cette installation technique permet donc d'acheminer le réseau téléphonique et internet.

Et concrètement, comment ça s'est déroulé ?

Le 23 juin dernier, dès 7 heures du matin, les équipes techniques composées des techniciens et des manutentionnaires ainsi que des pilotes de l'hélicoptère étaient présents au quartier de la Colline. En effet, la pose d'une antenne relais demande un savoir-faire et des compétences particulières pour les techniciens présents sur le terrain mais également, l'expérience et la maîtrise des pilotes d'hélicoptère.

L'opération s'est donc déroulée en deux temps. La structure de l'antenne divisée en deux parties, a permis de procéder dans un premier temps à la pose de la « base » de la structure puis dans un second temps, au montage de la deuxième partie de l'antenne. Ce procédé technique a duré au total une trentaine de minutes. Impressionnant à voir, l'héliportage d'une antenne relais demande de la concentration et de la réactivité aux techniciens en charge du montage de la structure, ainsi que de la dextérité et de la maîtrise au pilote de l'hélicoptère.

Les conditions météorologiques de ce 23 juin, étant idéales, tout s'est déroulé parfaitement. La mairie de Mirmande souhaite remercier les entreprises en charge de la réalisation technique de ce chantier : Axione (acteur pour la conception et le déploiement d'infrastructures de télécommunications) et Jet System Hélicoptères Services ainsi que le département de la Drôme. La commune remercie également la famille Brun qui nous a permis de réaliser la finalisation du projet. Le délai légal pour la mise en fonction par les différents opérateurs est prévue fin mai 2023 (elle pourra être mise en service avant mais sous réserves.)

Laurine Venturini



Le maire de Mirmande et sa première adjointe avec les équipes techniques ©Mairie de Mirmande



Démarrage de l'héliportage ©Mairie de Mirmande



Les techniciens sur place ©Mairie de Mirmande

Mirmande : s'engage !

Quand l'écoresponsabilité entre en action !

Dans une démarche en faveur de la réduction de sa consommation d'énergie, pour laquelle nous sommes tous concernés, la municipalité de Mirmande a décidé d'éteindre l'éclairage public entre minuit et six heures du matin. Cette initiative est en cours de mise en place.



Fibre : on fait le point !

Piloté par le Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN), pour le compte des Départements de l'Ardèche et de la Drôme, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et des intercommunalités du territoire, avec le soutien de l'État et de l'Europe, le déploiement de la fibre optique à la maison (FTTH) se poursuit en Ardèche et en Drôme. Sur notre commune, le déploiement de la fibre optique est en cours. Il a été confié au groupement d'entreprises Axione / Bouygues Energies et Services.

Notre commune est actuellement en phase d'études de déploiement. Il s'agit de la première étape du déploiement, la plus longue et la plus complexe, qui dure entre 15 à 18 mois environ. Cette étape consiste à relever sur le terrain les adresses de chaque logement à raccorder, à repérer et vérifier l'état des réseaux aériens et souterrains existants, principaux supports du déploiement et à définir le tracé du futur réseau fibre. La phase de relevés terrain est terminée, les études se poursuivent aujourd'hui principalement en bureau.

En parallèle de ces études, le groupement d'entreprises a démarré la phase de conventionnement. Une partie parfois importante des infrastructures à mobiliser (poteaux télécom ou électriques par exemple) nécessite le passage sur des parcelles privées. Les administrés concernés ont été sollicités pour signer une convention afin d'autoriser l'accès à leur domaine privé et la réalisation des travaux. Votre collaboration est donc essentielle. Après les études vient l'étape des travaux. Cette seconde étape débutera prévisionnellement d'ici la fin du premier trimestre 2023. D'une durée d'environ 6 à 9 mois, ces travaux comprennent plusieurs opérations :

Le génie civil. Les entreprises travaux vont creuser de nouvelles tranchées pour poser des fourreaux lorsqu'aucune infrastructure existante (fourreaux ou poteaux supports du réseau téléphonique

ou électrique) n'est disponible ou mobilisable, consolider ou remplacer les poteaux qui ne supporteraient pas la charge du futur câble de fibre optique, réparer les conduites souterraines, etc. Les travaux de câblage : les équipes procéderont alors au déploiement des câbles de fibre optique en aérien sur les poteaux et en souterrain dans les fourreaux puis réaliseront les branchements optiques.

Et ensuite ?

Une fois le réseau intégralement déployé, il est confié à ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau public ADN. ADTIM FTTH commercialise le réseau auprès des opérateurs Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ces derniers installent leurs équipements dans les locaux techniques et peuvent ensuite proposer leurs offres aux futurs abonnés. Cette étape dure 3 mois à compter de la réception des chantiers. A l'ouverture commerciale, soit d'ici fin 2024* (ce prévisionnel d'ouverture est cependant susceptible d'évoluer en fonction des contraintes techniques rencontrées sur le terrain et autres aléas de chantier), les premiers foyers de la commune pourront souscrire une offre fibre auprès d'un opérateur FAI disponible sur le réseau public ADN. Ils sont aujourd'hui au nombre de 10. (Liste des opérateurs disponible sur le site d'Ardèche Drôme Numérique : www.ardechedromenumerique.fr). Une prise terminale optique sera installée à leurs domiciles par l'opérateur FAI choisit afin qu'ils puissent bénéficier de la connexion fibre. Ce raccordement final est pris en charge par l'État et les collectivités notamment la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée, dans le cadre du plan de financement du réseau ADN.

Laurine Venturini & ADN

UNE QUESTION SUR LE RÉSEAU PUBLIC ADN ?

ÉLIGIBILITÉ ♦ ADRESSE ♦ RACCORDEMENT...

UN NOUVEAU NUMÉRO À VOTRE SERVICE

04 82 48 00 18

PREMIER D'UN APPEL LOCAL

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 20H



Logo et visuel ©ADN

Attention, tous les foyers ne seront pas éligibles à la fibre dès l'ouverture commerciale car des travaux resteront à réaliser. Ils concerneront :

Les lotissements privés, les immeubles, certains logements pour lesquels le déploiement doit passer en façade et qui nécessitent la signature d'une convention. Ce déploiement est réalisé par ADTIM FTTH, l'exploitant du réseau ADN.

Des travaux à réaliser par ADN qui n'ont pas pu être effectués pendant la phase de travaux initiale du fait de blocages conventions, d'attente d'autorisation de réseaux tiers, ou d'attente de coordination, etc.

Des travaux de déploiement en aérien sur les supports du réseau électrique à finaliser.

Des nouvelles de nos écoles...

C'est sous un soleil éclatant que nos enfants ont retrouvé le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier.

Les élèves de maternelle sont accueillis à l'école de Cliousclat par : la maîtresse Sabine Dunias et Anick Bouffard (Atsem) en petite section où ils sont 17 élèves. La maîtresse et directrice Florence Le Bret et Audrey Guichard (Atsem) accueillent les 20 enfants de moyenne et grande sections.

Emilie Mermoz a aussi retrouvé ses fourneaux pour régaler chaque jour nos enfants à la cantine.

Les enfants plus grands, en élémentaire, sont accueillis à l'école de Mirmande. Céline Portal a la classe de CP-CE1 avec 22 élèves. Gabrielle Thomas et Ruth Fauriel enseignent aux CE1-CE2 avec 23 élèves. Et Benoît Castille, enseignant et directeur de l'école, a la classe des CM1-CM2, avec 26 élèves.



La rentrée à l'école de Mirmande (haut) et de Cliousclat (bas) ©Céline Choulet

Laurence Ramier a elle aussi retrouvé ses fourneaux pour le plus grand plaisir de nos enfants.

...de notre **périscolaire...**

L'équipe du périscolaire a aussi repris le chemin de l'école. Cathy Véga Audrey Guichard, Anick Bouffard et Stéphanie Lelièvre accueillent nos enfants sur les temps périscolaires :

- Le matin avant la classe à partir de

7h30 (7h à la demande des familles) jusqu'à 8h40- Le midi sur le temps de la pause méridienne pour les enfants déjeuner à la cantine- Le soir après la classe de 16h20 à 18h30- Les mercredis de 7h30 (7h à la demande des familles)

à 18h30

De nombreux enfants profitent chaque jour de ce service mis en place par le SIVOS. Nous leur souhaitons à tous une très belle année scolaire, riche en découvertes, en partage et en apprentissages !

...et des employées du **SIVOS** !

Evelyne Durand a accompagné pendant 37 ans nos enfants au fil de leurs années de maternelle. Depuis quelque temps elle retrouve d'anciens élèves qui sont devenus parents... Elle laisse son poste d'Atsem pour prendre une disponibilité de deux ans afin de bien préparer sa retraite. Evelyne a beaucoup apprécié de travailler avec les enfants et les enseignants, mais elle éprouve le besoin de prendre du temps pour elle et sa famille. Elle compte bien choyer ses trois petits-enfants ! Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur entourée des siens !



Portraits de Evelyne (à gauche) et Audrey (à droite) ©Céline Choulet

Depuis la rentrée, c'est avec un grand plaisir qu'Audrey Guichard remplace donc Evelyne auprès des enfants de la classe de moyenne et grande sections de Florence Le Bret. Nos enfants la connaissent bien car elle s'occupe d'eux au périscolaire depuis quelques années déjà. Bienvenue dans la classe, Audrey !

Les activités de la **maison des associations !**



Logo ©S. Bourdet

Atelier d'écriture

Ouvert à tous ceux qui écrivent et rêvent d'écrire !

Venez partager un moment d'écriture et de lecture ensemble en toute liberté et sans jugement. Différents jeux d'écriture vous sont proposés pour favoriser le départ vers l'imaginaire, les souvenirs et les rêves... A chacun son style, tout est possible ! Premier atelier gratuit...Aucune obligation de suivi ! Participation au chapeau (7 à 10 euros).

Sophie Bourdet : Depuis toujours aime lire et écrire. Aide-soignante dans un service de soins à domicile et avant dans une maison de retraite, elle écoute les souvenirs.... A suivi des formations à l'animation des ateliers d'écriture par LETTRANS FORMATIONS et L'INFIP en 2010, puis chaque année, avec LETTRANS FORMATIONS, une formation de biographe par ISCRIPURA en 2015.

Contact : 06 77 45 59 67 / pigafeta@orange.fr
Quand ? Le troisième lundi de chaque mois de 18h à 20h.

Batucada

La batucada Djalico'Samb est un ensemble de percussions brésiliennes mais pas que !

C'est aussi une invitation musicale aux rythmes et influences tropicales des Caraïbes et des îles de l'océan indien : samba carioca, samba reggae, merengue et samba des îles. Le groupe est basé à la Voulte-sur-Rhône (07), mais le professeur Kahtwan Cheikh donne aussi des cours à Privas et Mirmande. Les ateliers sont ouverts aux adultes débutants comme aux confirmés, votre énergie et votre motivation en sont le moteur ! Bonne ambiance garantie !



Logo & photo : le groupe avant leur représentation lors de la fête de la musique à Mirmande et logo ©DjalicoSamb

Contact : 06 48 15 60 08
contact@djalicosamb.fr
Quand ? les mardis soirs
de 19h à 20h30

Cours d'expressions artistiques



Marianne Raffestin avec l'une de ses créations ©M. Raffestin

Marianne Raffestin

Artiste peintre sculptrice plasticienne Diplômée des beaux arts (DNSEP 5 ans)

Formation de bijouterie joaillerie orfèvrerie (CAP 3 ans)

Je vous accueillerai dans une ambiance chaleureuse et conviviale propice à la créativité.

Contact : 06 11 10 34 67
marianneraffestin@gmail.com
Quand ? Cours Enfants :
Mercredi 15h - 16h30
Cours Adultes :
Jeudi 19h - 20h30

Association IDEE, vous connaissez ?

Les 16 et 17 juillet a eu lieu la 25^{ème} édition de notre défi boulistique chez nos voisins, amis et adversaires cliousclatiens.



24H00 de pétanque - édition 2022 ©Mairie de Mirmande

Au terme des 24h00 et dans une ambiance toujours aussi festive, conviviale et bien orchestrée par deux groupes musicaux, le score final était en faveur de Cliou avec seulement 17 points d'écart. La remise du trophée (une œuvre s'inspirant du Mémorial de Platet) confectionnée par Pierre Jean clôturait cette édition.

Le saviez-vous ?

L'association IDEE a été créée en 1992 par quatre amis Eric Arnaud, Patrick Sueur, Patrick Rouveyre et Mikhael Bahmed. Aimant chacun leur village, la convivialité, le jeu et voire même les

défis, nos quatre lurons ont eu cette très belle idée de créer cet événement social et intergénérationnel. Pour l'histoire, les 24 heures de tarot ont été organisées à une époque, toujours dans le même esprit pour se retrouver l'hiver au camping de la Poche.

Au fil de toutes ces années les présidents successifs ont donc été Eric, Didier Riffaud, Folker Wilkens, Pierre Jean Archimbaud, "Dom" Dominique Ouvrat, Pierre Jean et actuellement Jean Marc Castel. Pour pérenniser cette belle fête commune aux deux villages, les dirigeants des derniers bureaux ont fait évoluer les statuts en composant un bureau paritaire Cliou / Mirmande ce qui permettra de maintenir une édition dans un des villages ponctuellement en manque de bénévoles. Cela permet aussi de mutualiser le matériel. Suite à ces modifications, tout habitant des deux villages peut devenir membre, l'esprit d'ouverture étant aussi renforcé avec la possibilité de devenir occasionnellement une association support favorisant toute initiative pour permettre la réalisation de manifestations s'inscrivant, évidemment, dans cette logique vieille de 30 ans mais sans rides. Rendez-vous en 2023 pour vivre encore un bon moment à Mirmande autour de ce jeu si social ! A savoir que la date risque d'être avancée d'une semaine compte tenu du calendrier et des nombreuses manifestations estivales.. A suivre...

Patrick Alibert

ACTIVITE ECONOMIQUE

Découvrez la distillerie **Agrippa** !



La distillerie Agrippa produit des spiritueux authentiques, à base d'ingrédients d'origine naturelle. Ces produits sont réalisés à partir d'alcools locaux, macérés et distillés artisanalement à

Mirmande. La distillation s'effectue selon la méthode charentaise, dite "à repasse".

La proximité immédiate avec le vignoble des Côtes-du-Rhône permet de garantir un approvisionnement local à la distillerie. La Distillerie Agrippa est née d'une idée de Jérémie de réutiliser les éléments issus de la fermentation

vinicole pour créer des spiritueux, ainsi la méthode s'inscrit dans une démarche vertueuse.

La distillerie s'est installée en juillet 2021 sur la commune et a lancé son premier produit en décembre, à l'occasion du marché de Noël de Mirmande. Ce premier produit est un gin nommé MARGINAL réalisé sur la base d'une eau-de-vie de vin de Syrah du Domaine Besson de Mirmande. Distillé deux fois puis macéré une quinzaine de jours avec des ingrédients sélectionnés (dont certains glanés dans la nature drômoise), le spiritueux est redistillé une dernière fois afin de fixer ses arômes.

Jérémie Sadoux



Logo & visuel ©Distillerie Agrippa

Les produits de la Distillerie Agrippa seront à la vente et à la dégustation sur les prochains marchés de Noël de Mirmande et de Cliousclat et sur rendez-vous au 06 24 48 53 63

Obligations déclaratives

Tous les travaux réalisés dans votre bien immobilier n'entraînent pas obligatoirement le dépôt d'une déclaration. Seuls les constructions nouvelles et les changements d'affectation ou de consistance doivent être déclarés. Les informations transmises permettront la mise à jour de l'évaluation de votre bien en matière d'impôts locaux ainsi que le bénéfice éventuel d'une exonération.

LES TRAVAUX À DÉCLARER :

Pour les propriétés bâties, les travaux ou changements à déclarer sont les constructions nouvelles, les changements de consistance et les changements d'affectation.

Les constructions nouvelles :

Est considéré comme une construction nouvelle tout bâtiment qui est construit pour la première fois sur une parcelle de terrain non bâti (construction nouvelle proprement dite) ou un bâtiment construit en remplacement d'un immeuble ancien qui a été démoli (reconstruction).

Les changements de consistance :

Les changements de consistance sont

des transformations qui ont pour effet de modifier le volume ou la surface d'un local. Un local désigne toute propriété ou fraction de propriété normalement destinée à une utilisation distincte (maison, appartement). Il s'agit essentiellement : d'addition de construction : agrandissement au sol ou en élévation (création d'un étage supplémentaire), de démolition totale ou partielle, de restructuration de construction (division d'une maison en appartements ou à l'inverse, réunion de plusieurs appartements en un seul logement), de la transformation d'une dépendance en pièce d'habitation (garage transformé en chambre).

Les changements d'affectation :

Les propriétés bâties sont réparties en plusieurs groupes : locaux d'habitation, locaux à usage professionnel, locaux commerciaux et établissements industriels. Un changement d'affectation est une modification qui fait passer d'un groupe à un autre. Exemples : la transformation d'un local d'habitation en magasin ou la transformation d'un appartement en bureaux professionnels.

impots.gouv.fr

un site de la direction générale des Finances publiques

Visuel ©Gouv.fr

Quelles déclarations déposer ?

Des déclarations doivent être souscrites lorsque de nouvelles constructions sont réalisées, ou lorsque des constructions existantes sont transformées, restaurées ou aménagées. En dehors de ces événements, vous n'avez pas de déclaration annuelle à souscrire. Différentes déclarations sont à votre disposition. S'il s'agit d'une construction nouvelle ou d'une reconstruction, vous devez utiliser l'un des formulaires suivants : N°6650 modèle H1 (maison individuelles et leurs dépendances) / N°6652 modèle H2 (appartements et leurs dépendances) / N°6654 ME (locaux exceptionnels et leurs dépendances – château).

Pour les changements de consistance des immeubles existants (additions de construction, surélévations, démolitions partielles ou totales...) et les changements d'affectation (logement transformé en local commercial), vous devez utiliser un imprimé N°6704 modèle IL. Toutefois, le changement d'affectation transformant un bâtiment rural en maison est à déclarer sur l'imprimé prévu pour les constructions nouvelles, modèle H1. Les imprimés sont disponibles sur le site impots.gouv.fr.

Où déposer les déclarations ?

Les déclarations sont à déposer par le propriétaire ou l'usufruitier au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ou au Centre des Impôts Fonciers (CDIF) du lieu de la situation du bien. Vous pouvez retrouver les coordonnées de ce service sur ce site à la rubrique "Contacts".

Quand déposer les déclarations ?

Vous devez déposer ces déclarations dans les 90 jours de l'achèvement de la construction ou de la réalisation définitive du changement de consistance ou d'affectation. Une construction est considérée comme achevée, dès que l'état d'avancement des travaux en permet une utilisation effective, même s'il reste encore des travaux d'aménagement intérieur à effectuer. Les constructions neuves, reconstructions et additions de construction bénéficient d'une exonération temporaire de taxe foncière bâtie durant les 2 années suivant celle de l'achèvement. Le bénéfice de l'exonération temporaire est conditionné par le respect des obligations déclaratives. En cas de dépôt hors délai, l'exonération s'applique pour la période restant à courir après le 31 décembre de l'année suivant celle du dépôt de la déclaration. En conséquence, le dépôt tardif peut entraîner la perte totale ou partielle de l'exonération.

INFORMATIONS MAIRIE

CONTACTS UTILES !



MAIRIE
DE
MIRMANDE

Mairie de Mirmande - 13 rue de Boulanger
Tél. : 04 75 63 03 90
Ouverte les lundis, mardis et vendredis : 13H30 - 17H00



AGENCE
POSTALE COMMUNALE DE
MIRMANDE

Située à l'Office de Tourisme
Tél. : 04 75 41 17 20
Ouverte les mardis, mercredis et vendredis : 9H30 - 13H00



ARCHITECTE
CONSEILLER
PRENEZ RENDEZ - VOUS !

**Vous souhaitez prendre rendez-vous
avec David Grimaud, architecte-conseiller ?
Choisissez votre date et contactez le secrétariat
de la mairie par téléphone ou par email à mairie@mirmande.org**

PERMANENCES 2022 : - 21 OCTOBRE - 18 NOVEMBRE - 16 DÉCEMBRE

ÉTAT-CIVIL

Etat - Civil retranscrit pour la période du 01/05/22 au 01/10/22

ILS SONT NÉS

Amélia, Kate RIGOULOT (20/08/22)
Romy, Léonie, Paulette CROCE (29/08/22)

ILS SE SONT UNIS

Nicolas, Jérémy, Marie MAES & Pauline, Marie, Ninon ROCHETTE (26/05/22)
Thomas, Massimo PITTAU & Iris, Hélène, Gabrielle MENU (28/05/22)
Jérémy, Axel SADOUX & Lora, Annie, Gilberte BESSON (04/06/22)
Guillaume, Baptiste BIDAUX & Virginie, Alexandra VALT (11/06/22)
Johann, Ghislain GAUTHIER & Alexia, Carole MARCE (25/06/22)
Guillaume, Benoît, Marie ROBERT DE SAINT VINCENT
& Amicie, Marie D'ARCIMOLES (13/07/22)
Patrick, Jean-Marie, Marcel HOUPERT & Christine, Marie GOURY (14/07/22)
Maxence, Charles-Emmanuel MARIE & Aude, Marie, Angélique BOIRON (25/08/22)
Guy, Emile, Joseph MONTAGNE & Marie-Christine, Jeanne, Renée VENTURI (30/08/22)

IL NOUS A QUITTÉ

David, Andrew FAWCETT (04/07/22)

Daurade citron vin blanc au four et risotto de courgettes

Tout d'abord, une précision sur l'orthographe de ce poisson : on peut écrire daurade ou dorade. Son nom, tiré du provençal, signifie dorée. Elle vit en méditerranée (royale) et en Atlantique. Ce poisson excellent est malheureusement rare et souvent cher. On trouve des daurades d'élevage, moins onéreuses, mais leur chair peut être un peu farineuse. Elle est pêchée de mars à septembre. Cette recette ravira vos convives et n'est pas spécialement compliquée à réaliser. Un petit plaisir en ces temps difficiles.

Il vous faudra, pour 4 invités :

4 filets de daurade royale de 120 / 150 g chacun. Faites-les préparer par votre poissonnier car l'écaillage pourrait être "décoratif" pour votre cuisine... ! Vérifiez bien l'absence d'arêtes !

4 c à soupe d'huile d'olive, 1 bel oignon, 2 citrons, 1 ou 2 tomates, 1/2 citron confit, quelques branches de thym, poivre et sel du moulin, 15 cl de vin blanc sec

Pour le risotto :

300 g de riz pour risotto (variétés : Arborio, le plus facile à trouver ou du Vialone nano, ou le plus rare surnommé le roi des riz, du Carnaroli), 7 cuillères d'huile d'olive, 1 gros oignon découpé en fines lamelles, 2 ou 3 petites courgettes à l'avance épluchées à la zèbre et découpées en julienne (petits cubes) et pré-dorées dans une poêle avec 2 des 7 cuillères à soupe d'huile, 1,5 l de bouillon de légumes, du parmesan râpé, 30 g de beurre, 15 cl de vin blanc sec

Philippe Minguéz

Comment faire :

- Le mieux pour bien parfumer vos filets, c'est de préalablement poêler la future garniture aromatique. Dans une large poêle, mettre les 4 c d'huile d'olive et y colorer l'oignon découpé en fines lamelles puis y ajouter 5 ou 6 tranches du 1^{er} citron, le 1/2 citron confit découpé en lamelles. Y ajouter quelques tours généreux du moulin de sel et de poivre. Poêler 4 à 5 minutes pour bien faire sortir les sucs qui vont parfumer votre cuisine. Déposer votre garniture chaude dans un plat allant au four et y verser le vin blanc, mettre vos filets sur le mélange (quelques brins de thym sous chaque filet) côté peau au-dessus, huiler les 4 morceaux avec un pinceau et y déposer 2 rondelles de citron et de tomate sur chacun. Préchauffer votre four à 210°C et pendant ce temps vous allez commencer le risotto (le cuisiner durera environ 15 minutes). La daurade devant elle aussi rester au four pour une petite quinzaine de minutes. Bien surveiller les temps de dépôts et de cuissons pour que le risotto et le poisson soient prêts en même temps.

Pour le risotto :

- Dans une poêle légèrement chaude, verser les 5 cuillérées d'huile d'olive et y mettre les tranches d'oignon quelques instants (pour qu'elles deviennent translucides) et verser le riz à remuer avec une cuillère en bois. Vous aurez

Accompagné d'un vin blanc type Bourgogne, Côtes de Provence ou La Courtine de Besson, vous allez vous régaler !



Festivités

HIVER
2022

Mirmande
Du 4 décembre 2022 au 15 janvier 2023.
De crèche en crèche
Exposition dans les rues
du village, et à
l'église Sainte Foy



Organisée par les Jardins de Mirmande

bleu
MIRMANDE

Samedi **3** décembre
Montée aux flambeaux
Départ, à 18h30 église Saint Pierre
Inauguration des crèches
de l'église Sainte Foy
Spéctacle de rue féérique



20H
Feu d'artifice

Mirmande

Organisée par les Jardins de Mirmande

offices de Tourisme de France
MIRMANDE

LE 4 DECEMBRE 2022 DE 11H A 18H

Marché de
NOÛI



PRODUITS ARTISANAUX
ET GASTRONOMIE
"Faites de la bugne"
VENTE ET CONCOURS DE
LA MEILLEUR BUGNE

Mirmande

Inscriptions et renseignements

Retrouvez toutes les informations sur le site internet et la page Facebook de la mairie !